AVANT LE CHOC F. HARSEN - PLADNER

Le boxeur Valenciennois s'entraîne sévèrement...

...EN COMPAGNIE DE MAGGLIOZI, QUI DISPUTERA LA CEINTURE DES FLANDRES

EN HAUT : *HARSEN, à gauche, s'entraîne ferme au Salon des Sports à Anzin.*
EN BAS : *Il poursuit sa préparation en plein air en sciant du bois avec son compagnon d'écurie BACOUET.*

L'homme propose et... le manager dispose...

Il avait été question, voici quelques temps, de mettre sur pied le combat Frank Harsen-Pladner, à Lille, pour le titre de champion de France des « coq ».

Malheureusement, certaines questions financières n'ayant pu être tranchées de façon à donner satisfaction aux deux parties en présence, l'offre de l'Association Sportive des Flandres n'a pas été retenue et les contrats ont été signés avec des organisateurs Parisiens. Frank Harsen et Pladner se rencontreront donc à la salle Wagram, à Paris, le 23 novembre, c'est à dire vendredi prochain.

Le poulain de M. Cœur de Vey, qui sait parfaitement que la tâche devant lui incomber sera très rude, se prépare activement en vue de ce combat, dont dépend toute sa carrière.

C'est évidemment la dévoué manager Valenciennois qui préside aux séances d'entraînement qui se déroulent dans une salle du Salon des Sports, à Anzin.

Et, quand on a eu l'occasion comme nous, d'aller passer une journée en compagnie de Frank Harsen et de ses partenaires habituels, Maggliozi, qui « cultive » sa forme en vue de la prochaine Ceinture des Flandres, Bacouet, toujours aussi efficace, et Raoul Desguins, l'entraîneur habituel du Boxing Club Anzinois, on peut se rendre compte qua rien n'est négligé pour amener le Nordiste à une condition physique exceptionnelle en vue de la grande rencontre du 23 novembre.

Footing, culture physique, boxing shadow, saut à la corde, rounds avec des « sparrings partners » qui ne l'ont pas belle devant le fougueux challenger au titre de champion de France, tout y passe !

Et ce n'est pas pour rire !

Les mouvements sont exécutés avec précision, poussés à fond, de manière à en retirer le maximum de profit et si, d'aventure, un exercice quelconque n'a pas l'air d'être exécuté avec tout le soin désirable, M. Desguins intervient énergiquement et... on recommence !

Est-il besoin d'ajouter que nombreux sont les supporters qui se pressent chaque soir dans la salle du salon des sports à Anzin où ont lieu les « rounds d'entraînement » ?

Nous ne le croyons pas. Mais il est cependant, à ce sujet, une chose à noter. On remarque toujours autour du ring, parmi la foule des anonymes, quelques proches parents de Frank.

Ils viennent admirer le vaillant petit boxeur qui leur a promis de les aider, et lee aide déjà, pécuniérement parlant.

Le père d'Harsen, qui demeure dans une maisonnette d'une cité de la route de Solesmes, et a à sa charge une nombreuse famille, ne tarit d'ailleurs pas d'éloges sur son fils et l'encourage de la voix et du geste, pendant que le Valenciennois mène la vie dure à l'un quelconque de ses entraîneurs.

Au moment ou il descendait du ring, nous avons pris congé de Frank et profité de cet instant de trêve pour lui poser cette question :

— Alors, ça ira ?

— Mais oui, j'espère bien gegner....

Et pendant que nous revenions vers la Capitale des Flandree, le ronronnement du moteur de notre voiture semblait dire, lui aussi : « Pourquoi pas ? ». F. C.

AÉRONAUTIQUE

A L'ASSOCIATION AÉRONAUTIQUE DU NORD

La Commission sportive de l'Aéro Club de France a homologué à la date du 7 novembre différentes épreuves dont le concours d'atterrissage de Bailleul, épreuve de ballons libres, 1er prix 500 fr. et un Challenge offert par la ville de Bailleul à M. Pattyn ; 2e prix, 100 fr. et une Coupe à M. Guyomard. Debruycker est classé troisième.

Nous rappelons que c'est aujourd'hui 17 à 18 h., qu'aura lieu la distribution des prix du Rallye Ballon de l'Armistice. Les concurrents sont priés de se rendre à l'heure indiquée au siège, 18, rue de Pas, à Lille.

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

LE PAIN MOINS CHER

L'ingénieur Archer en étend la vente à Paris et dans la banlieue

La loi dite « de défense et d'organisation du marché du blé » instituant un cours minimum qu'il a fallu soutenir depuis juillet 1933 par un complement impressionnant de decrets, arrêtes et règlements, ne satisfait aujourd'hui personne. Le négoce tenu à l'ecart n'a cesse de protester ; le producteur y trouve de moins en moins son compte car si, pressé d'argent, il continue de payer ses fermages sur la base du cours legal, la nécessité de s'en acquitter l'amene couramment a vendre une partie de sa récolte au prix qu'on lui offre et il n'est mystère pour personne qu'il accepte de s'en débarrasser a 80 francs le quintal. De ces prix très inférieurs et extralégaux, ni le vendeur ni le consommateur ne profitent.

La vente du Pain « Philibert Besson »

M. Archer, fédériste agraire et défenseur dévoué du deputé Philibert Besson, propagandiste d'une monnaie nouvelle, l'Europa, gagee sur des échanges en nature, vient de mettre en application un système d'organisation unique et sans doute trop simple pour aboutir a une généralisation pratique. M. Archer, a la fois agriculteur, meunier et boulanger, met en vente dans quatre depots, a Paris et à Aubervilliers, un pain d'excellente qualité à des prix tres sensiblement inférieurs à ceux que peut consentir le commerce de la boulangerie. Son pain de fantaisie, à 1 fr. 45 la baguette au lieu de 1,95 dans les boulangeries normales, e'il est très goûté de la clientèle, vient de soulever l'emoi des syndicats de meuniers et de boulangers. L'Etat, représenté en l'occurrence par le fisc, reproche au boulanger de ne pas satisfaire aux dispoeltione légales touchant les laissez-passer de farine, etc.

Une réunion du Comité national de la Boulangerie

Pour examiner la situation, le Comité national de la Boulangerie avait convoqué hier à Paris les présidents de syndicats de Paris et de province qui se trouvaient réunis, en nombre imposant, au siège, rue de Lancry.

L'ingénieur Archer s'est rendu à la convocation.

— Je travaille pour vous, boulangers, a-t-il dit, autant que pour les agriculteurs et pour les meuniers. Lee trois ouvriers du pain, seuls, m'intéressent. Les autres, les intermédiaires, les agioteurs, les vrais responsables du pain cher fait avec du blé bon marche, je veux vous en débarrasser.

Comment ? Par l'adoption d'une monnaie nouvelle gagée eur le blé. Et l'ingénieur Archer se lança dans un long exposé des possibilités et des avantages de la monnaie « Europa », dont il est l'inventeur et le promoteur

— Ainsi, a protesté le président de la réunion, nous servons de sujet d'expérience à votre invention...

— Pourquoi avez-vous choisi Paris comme champ d'expérience ? a demandé un délégué de la Seine.

— Parce que la baguette de 700 grammes me permet de fabriquer et de vendre à bénéfice, à léger benéfice, je le reconnais. En province, la vente au kilo ne me permettrait pas ce prix.

— Et, votre récolte vendue, continuerez-vous à faire du pain ?

— De tous côtés je reçois des offres de blé, de farine et même de capitaux.

Une protestation

A l'issue de la réunion, le président du Comité de la boulangerie a fait la déclaration suivante :

— Que M. Archer, agriculteur, qui ne paie pas de patente et qui n'a pas payé son prix un fonds de boulangerie, fasse de la philanthropie en vendant le pain aux Parisiens à 1 fr. 45 la baguette, sans realiser de bénéfice, c'est déjà regrettable pour nous, car cela nous cause un double tort commercial et moral. Mais, qu'il devienne acheteur de blé et de farine pour intensifier la concurrence, alors cela pose le problème de façon differente. Et voici de quelle maniere :

» Qu'il nous soit possible d'acheter à 113 francs de la farine faite avec du blé payé 65 francs le quintal, puisqu'il est entendu que ces prix se pratiquent quasi ouvertement dans bien des regions et notamment en Champagne.

» Servis dans ces conditions, il nous serait possible, à nous aussi, de baisser le prix de la baguette de pain. Mais, tant que la loi qui a prétendu proteger le producteur restera la loi, la farine, pour nous, c'est du 160, prix calculé sur le prix legal du ble et qui règle le prix du pain à 1 fr. 90, en y ajoutant les 30 francs convenus pour la fabrication. »

Et une démarche auprès du Ministre de l'Agriculture

M. Cassez, ministre de l'Agriculture, a reçu hier matin une importante délégation de la Confédération nationale des Boulangers, venue l'entretenir de la situation dans laquelle se trouve placé le commerce de la boulangerie par suite des methodes déloyales de vente employees ces temps derniers par certains concurrents.

LE PRIX MINIMUM DU BLÉ

UNE NOUVELLE PROPOSITION DE LOI

MM. Montigny, Gourdeau et un certain nombre de leurs collègues ont deposé sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à compléter l'article 1er de la loi du 10 juillet 1933 sur le prix minimum qui ne serait applicable qu'aux blés ayant fait l'objet de contrats de stockage et de report, lesquels bénéficieraient d'une priorite d'emploi en minoterie.

La fraction de la recolte pouvant faire l'objet de tels contrats serait déterminée annuellement par le ministre de l'Agriculture.

Dans l'exposé des motifs, les auteurs de la proposition font ressortir que tous les efforts de contrôle et de répression en vue d'assurer l'exécution de la loi sur le prix minimum se sont révélés vains ou gravement insuffisants, il en est résulté notamment une absence de correlation entre le prix du pain fixé sur le cours légal du blé et les prix de vente réels de celui-ci, ainsi qu'un engorgement du marché entraînant d'extrêmes difficultes de vente pour le producteur, la réduction de sa capacité d'achat et de sa faculté d'acquitter ses dettes.

La seule solution susceptible de concilier les intérêts des producteurs du blé, des consommateurs de pain et des diverses corporations commerciales intéressées apparaît donc, observent MM. Montigny et Gourdeau, dans un retour partiel, mais déjà important, à la liberté du marché.

UNE RÉUNION A LILLE DU COMITÉ DE DÉFENSE DES FERMIERS DU NORD

Le Comité de Défense des Fermiers du Nord, adhérent de la Ligue Nationale des Fermiers de Paris, s'est réuni le mercredi 14 courant, à 15 heures, en son local habituel, à Lille. M. Poissonnier présidait.

M. ROMON, secrétaire donna lecture du procès-verbal de la précédente assemblée, qui fut adopté à l'unanimite, sans observation.

M. POISSONNIER rendit compte de l'entrevue qu'il eut avec les présidents de Chambre d'Agriculture, à Paris. M. Romon assistait aussi à cette réunion. Il s'agissait d'examiner la question de la propriété Culturale. Les représentants de la Ligue Nationale des Fermiers qu'accompagnait Me Noilhan, conseil juridique de cette organisme firent valoir leur point de vue, dont la base est le projet du Comité de défense des fermiers du Nord, déposé sur le bureau de la Chambre par M. Plichon, député du Nord. De nombreux présidents de Chambre d'Agriculture parmi lesquels MM. LUCAS, de GUÉBRIANT, soutinrent la manière de voir des delégués du Nord.

Néanmoins le président général, M. FAURE, sans être hostile au projet Plichon, mais qui a de bonnes raisons pour connaitre mieux que quiconque l'esprit du Sénat fit valair que le projet Plichon, dans son libelle, n'avait aucune chanec d'aboutir devant la haute assemblée.

Sur la proposition de M. Faure, on décida qu'un nouveau projet, serait amalgame sur les deux textes en présence, Senat-Plichon et qu'une nouvelle reunion aurait lieu huit jours plus tard.

MM. POISSONNIER et ROMON assistèrent à cette réunion a laquelle assistait aussi M. D'HESPEL, président de la Chambre d'Agriculture du Nord et rapporteur de la question. Après discussion et des concessions mutuelles ont se mit d'accord sur un projet qui semble devoir donner satisfaction à tout le monde et qui a beaucoup de chance d'aboutir enfin au Sénat. Il fut donné communication d texte du projet à l'assemblée. Quelques membres du Comité posèrent des questions auxquelles répondit M. Romon, qui conclut qu'il y avait lieu de se féliciter des résultats obtenus.

Dans la matinée, M. Fauconier avait assisté à la réunion du Comité exécutif du parti Agraire, dont il fait également partie, et qui avait décidé d'offrir au « Front Paysan » de mettre la manifestation du 28 novembre sous son egide de manière à lui donner plus d'ampleur. Cette proposition fut faite et acceptée le même jour par le Front Paysan, qui se reunissait dans l'après-midi. M. Fauconier donna quelques precisions sur le Front Paysan qui groupe de très nombreux et importants groupements en dehors de toute politique y compris même des associations spécialisées.

Il y aura un important meeting, à la salle Wagram : huit orateurs sont inscrits. Le temps de parole sera rigoureusement limité (5 minutes pour chacun). Quelques jours avant la manifestation, le comité d'organisation se réunira, auquel seront soumis le texte des discours des orateurs du 28 novembre. Cette proposition, accueillie à l'unanimité, émane de M. Fauconier.

M. FAUCONIER exposa ensuite que M. Charles Macarez lui avait téléphoné pour lui annoncer la création d'un groupement de fermiers de l'arrondissement de Valenciennes, qui demanderait son rattachement au Comité de défense des fermiers du Nord et partant à la Ligue Nationale des Fermiers.

M. Charles Macarez, très applaudi, pour sa belle initiative, donna lui-même les interessantes explications sur la formation de son groupement.

L'assemblée se sépara on se donnant rendez-vous pour le 28 novembre, à Paris.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET DES JARDINS OUVRIERS DE FRANCE A VALENCIENNES

C'est dimanche 18 novembre, à 15 h., qu'aura lieu à l'Hippodrome de Valenciennes, l'Assemblée générale annuelle de la Société d'Horticulture et des Jardins Ouvriers de France. Véritable fête des jardins ouvriers, cette cérémonie dont nous evons précédemment en détail donné le programme de choix composé de façon à contenter les plus difficiles, obtiendra le même succès que les années précédentes et c'est en foule que les sociétaires et leurs familles y assisteront.

Nous croyons bon ajouter que les places de secondes seront réservées aux sociétaires qui, sur présentation de leur carte 1934 y auront accès dès l'ouverture des portes, c'est-à-dire à 14 h. 30. D'autre part, les places réservées aux délégués, secrétaires régionaux, professeurs, administrateurs, membres protecteurs et bienfaiteurs seront mises à la disposition du public et elles ne sont pas occupées à 15 h.

Reppelons aux mutilés, membres de le Société, qu'un certain nombre de places leur a été réservé et qu'ils auront accès dans l'Hippodrome par le petite poste donnant sur la place Poterne.

MARCHÉS DE PARIS

A PARIS, 16. — **Viandes** : Bœufs : Quartier derrière, 5.50 ; devant, 8.50 ; Aloyau, 7.50 ; Cuisses, 5 ; Train entier, 6.75. — Veaux : 1re qualité, 8.40 ; 2e, 6.15 ; 3e, 4.80 ; Pan : Cuisseau, 8.25. — Moutons : 1re, 12.50 ; 2e, 11 ; 3e, 8 ; Gigots, 14.50 ; Carrés parés, 19 ; Epaule, 6. — Porcs : 1.s. 6.65 ; 2e, 5.60 ; Filets, 7.75 ; Jambons, 7.40 ; Lard, 3. — Beurres : Laiteries Normandie, 13 ; Charente Poitou Touraine, 15 ; Malaxés Normandie, 12.25 ; Malaxés Bretagne, 11.50. — Œufs : Picardie et Normandie, 730 ; Bretagne, 615 ; Poitou Touraine Centre, 800 ; Conserves, 420 ; Outre-Mer, 440. — Fromages : Brie moyen, 150 ; Camembert Normandie, 125 ; Divers, 130 ; Pont-L'Evêque, 225 ; Port Salut, 700 ; Gruyère et Comte, 800. — Volailles : Canards Rouennais et Nantois, 16.50 ; Fermes, 7.50 ; Lapins morts, 9 ; Oies, 6 ; Poulets Nantais, 10.75 ; de Bresse, 14 ; Poules de Bretagne, 9. — Poissons : Barbues, 9 ; Bars, 13 ; Harengs français pleins, 0.75 ; Homards vivants, 16 ; Langoustes vivantes, 18.50 ; Maquereaux français gros, 1.50 ; petits, 3.75 ; Merlans brillants, 4.25 ; ordinaires, 3 ; Morues salées, 3.25 ; Raies, 3 ; Bretagne, 13 ; Fraîches, 17.50 ; Soles, 18 ; Marennes, 95 ; Portugaises, 21 ; Moulee Isigny, 55.

A PARIS, 18. — **Clôture.** — Blés : Sans affaires, disp. cote officielle, 111 ; courant, 112 ; proch., 113 ; janv., 114 ; fév., 115 ; mars, 116, tous vendeurs. — Farines : Tous incotée. — Mais : Tous incotés. — Avoines : Soutenue, disp., cote officielle, 52 ; courant, 52.50-52.75 ; proch., 51.50-52 ; janv., 52-52.50 ; 3 déc., 51.75-52 ; 3 de janvier, 52.25 payé ; 3 de fév., 52.75 payé ; 3 de mars, 53.25-53.75 ; 3 d'avril, 53.75-54.25. — Seigles : Tous incotés. — Orges : Sans affaires, courant, 69 vend. ; proch., 68-69 ; janv. 69 vend. ; 3 de déc., incoté ; 3 de janv., 3 de fév., 3 de mars, 3 d'avril, incotés.

Sucres. — Ferme, courant, 177-177.50 ; proch., 178.50-179 ; janv., 180-180.50 ; 3 janv., 181 ; 3 fév., 181.50-182, tous payés. Cote officielle, 175-177.50.

Alcools libres. — Soutenue, courant, incoté ; proch., incoté ; déc., janv., 3 janv., 3 fév., 3 mars, incotés ; 3 avril, 317.50 payés.

Huiles de Lin et Colza. — Incotées.

MARCHÉ DES CAFÉS

LE HAVRE, 16. — **Clôture.** — Tendance soutenue. Ventee : 2.000 ; Novembre, 154 ; décembre, 154 ; janvier, 154 ; février, 154 ; mars, 153.75 ; avril, 153.75 ; mai, 153.25 ; juin, 153.25 ; juillet, 153.25 ; août, 153.25 ; sept., 153.25.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Lens, 16. — Bœuf, 7 à 20 fr. le k. ; veau, 10 à 16 fr le k. ; mouton, 15 à 18 fr. le k. ; porc, 10 à 14 fr. le k. ; beurre, 17.50 le k. ; œufs, 24 fr. le quarteron ; lapins tués, 13 fr. le k. ; poulets, 15 fr. le k. ; gruyère, 12 à 16 fr. le k. ; hollande, 10 à 24 fr. le k. ; camemberts, 2.75 à 3.50 la b. ; lait, 1.40 le litre ; pommes de terre, 0.70 le k. ; carottes, 0.75 le k. ; oignons, 1.50 le k. ; choux, 0.75 à 1 fr. p. ; poireaux, 1 à 1.25 la b. ; haricots, 3.25 le litre.

A Estaires, 15. — Beurre, 16 à 16.50 le k. ; œufs, 26 à 27 fr. le quarteron ; poules, 5 à 5.50 le k. ; poulets, 6 à 7 fr. le k. ; lapins, 4 à 4.50 le k. ; canards, 10 à 11 fr. p. ; oies, 18 à 19 fr. p. ; dindes, 30 à 32 fr. p. ; pommes de terre, 46 fr. les 100 k.

A Bruay-en-Artois, 16. — Beurre, 8.50 la livre ; œufs, 20 à 22 fr. le quarteron ; pommes de terre, 0.60 le k. ; poules, 18 à 25 fr. p. ; 30 à 45 fr. la c. ; poulets, 12 à 28 fr. p. ; 20 à 30 tr. la c. ;lapins, 5 à 25 fr. ; camemberts, 3 fr. ; marolles, 8.50 p.; gruyère, 17 fr. ; roquefort, 22 fr. ; hollande, 12 à 20 fr. le k.

A Semain, 15. — Beurre, 8.50 la livre ; œufs frais, 0.80 ; poireaux, 1 fr. la b. ; carottes, 0.75 ; oignous, 1.50 le k. ; navets, 0.75 ; haricots verts, 2.50 et 3 fr. le livre ; chicorée, 1.50 la livre ; pommes au couteau, 1.25 à 1.75 le k. ; raisins, 1.75 et 2 fr. le k. ; choux-fleurs, 3.50 ; poulets, 12 à 20 fr. ; poulets, 15 à 25 fr. ; canards, 13 à 15 fr. ; oies, 22 à 25 fr. ; lapins, 12 à 18 fr. ; garenne, 8 à 12 fr. ; lièvre, 30 à 40 fr. ; faisans, 15 à 25 fr. ; pigeons, 11 à 12 fr. la c. ; maquereaux, 0.75 p. ; merlans, 2 à 3 fr. ; harengs frais, 0.25 p. ; saumon blanc, 5 fr. ; saumon rose, 8 fr. ; anguilles, 5 fr.

A Grevelines, 16. — Beurre, 9.50 à 10.50 la livre ; poules, 25 à 30 fr. la c. ; canards, 20 à 25 fr. la c. ; lapins gros, 18 à 20 fr. ; moyens, 15 à 18 fr. ; petits, 8 à 10 fr. p.; œufs, 26 à 27 fr. le quarteron ; poulets, 30 à 40 la c. ; pigeons, 8 à 10 fr. la c. ; pommes de terre, 0.60 à 0.75 le k.

A Avesnes-sur-Helps, 16. — Beurre, en gros, 6.75 ; un peu à 7 fr. ; au détail, 7.25 à 7.50 la livre ; œufs, 21 fr. le quarteron ; pommes de terre, 85 à 70 fr. lee 100 kilos ; poulets vivants, 36 à 42 fr. la c. ; 18 à 22 fr. p. ; poules, 35 à 40 fr. la c. ; 18 à 21 fr. p. ; canards, 18 à 20 fr. p. ; oies, 30 à 35 fr p. ; dindes, 50 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 25 fr. p. ; lièvres, 25 à 30 fr. p. ; lapins de garenne, 7 à 9 fr. p. ; faisans, 18 à 22 fr. p. ; pigeons, 11 fr. la c. ; choux-fleurs, 3.50 p. ; choux rouges, 2.50 p. ; oignons, 1.25 le k. ; poireaux, 1.25 la b.

A Avesnes-le-Comte, 14. — Beurre, 7 à 8 fr. la livre ; œufs, 21 à 23 fr. le quarteron ; poulets, 22 à 34 fr. la paire ; poules, 25 à 30 fr. la paire ; canards, 13 à 19 fr. la pièce ; cenetons, 14 à 20 fr. la peire ; oies, 28 à 32 fr. la pièce ; dindes, 35 à 42 fr. le pièce ; pigeone, 7.50 le couple ; lapins domestiques, 7 à 20 fr. la pièce suivant grosseur ; lapins de garenne, 8 à 11 fr. la pièce ; lièvres, 26 à 30 fr. la pièce ; perdreaux, 12 à 18 fr. le couple; pommes de terre, 30 à 45 fr. lee 100 kilos selon variété.

Grains : Blé, 108 fr. les 100 kilos ; avoine, 46 fr. lee 100 kil. ; seigle, 58 fr. les 100 kil. ; escourgeon, 58 fr. les 100 kil. ; maïs, 80 fr. les 100 kilos.

A Solesmes, 15. — Beurre, 8.50 la livre ; fromage blanc de pays, 1 fr. la livre ; œufs, 0.80 la pièce.

A Audruicq, 14. — Beurre, lee 500 gr., 7 à 8 fr. ; œufs, lee 28, 21 à 22 fr. ; poules, la couple, 25 à 30 fr. ; poulets, la couple, 28 à 35 fr. ; canards, la couple, 18 à 25 fr. ; pigeons, la couple, 7 à 9 fr. ; lapins, 5 à 25 fr. ; oies, la couple, 35 à 40 fr.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

DE LILLE, DU 15 NOVEMBRE 1934

Avoine blanche et ou jaune, 47 kilos.

Première et dernière cotes. — Décembre, 54.50 N. ; 3 de décembre, 55 N. ; 3 de janvier, 56 N.

Clôture. — Novembre, 54 ; décembre, 54.50 ; 3 de décembre, 55 ; 3 de janvier, 56.

Blé 76 kilos poids naturel, Lille ou parité. Les 100 kilos nate comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Mais jaune Plata, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Mais jaune et ou roux Indochine, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos brute logés, comptant sans escompte.

Première cote. — Novembre, 55 N. ; décembre, 55.50 V. ; janvier-février, 56.25 V. ; 4 premiers, 56.50 V. ; 4 de mars, 58 V.

Dernière cote. — Novembre, 55 N. ; décembre, 55.50 N. ; janvier-février, 56.25 N. ; 4 premiers, 56.50 N. ; 4 de mars, 58 V.

Clôture. — Novembre, 55 ; décembre, 55.50 ; janvier-février, 56.25 ; 4 premiers, 56.50 ; 4 de mars, 57.50.

Mais jaune Maroc, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Nitrate de Soude, 95%, magasin Dunkerque. Les 100 kilos bruts logés comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Nuils de Lin départ usine ou magasin. Les 100 kilos nets, fûts prêtés, comptant sans escompte, sans taxe à la production.

Première cote. — Novembre, 120 F. ; décembre, 120 A., 122.50 V. ; janvier-février, 125 V. ; 4 premiers, 120 A., 123.75 V. ; 4 de mai, 126.25 A., 128.75 V. ; 4 derniers, 130 A., 132.50 V.

Dernière cote. — Novembre, 120 F. ; décembre, 120 A., 122.50 V. ; janvier-février, 123.75 V. ; 4 premiers, 123.75 V. ; 4 de mai, 128.75 V. ; 4 derniers, 130 V.

Clôture. — Novembre, 120 ; décembre, 121.25 ; janvier-février, 121.25 ; 4 premiers, 122.50 ; 4 de mai, 127.50 ; 4 derniers, 128.75.

Tourteaux de Lin départ usine ou magasin. En vrac, comptant sans escompte.

Première cote. — Novembre, 70 F. ; décembre, 70 V. ; janvier-février, 70 V. ; 4 premiers, 67 V. ; 4 de mai, 63.25 V. ; 4 derniers, 64 N.

Dernière cote. — Novembre, 70 A., 71 V.; décembre, 69 A., 70 V. ; janvier-février, 70 V. ; 4 premiers, 66 A., 67 V. ; 4 de mai, 60 A., 62.75 V. ; 4 derniers, 61 A.

Clôture. — Novembre, 70.50 ; décembre, 69.50 ; janvier-février, 69.50 ; 4 premiers, 66.50 ; 4 de mai, 62 ; 4 derniers, 63.

ENGRAIS ET PRODUITS CHIMIQUES

Superphosphate minéral de chaux 14% d'Acide Phosphorique soluble eau et citrate d'ammoniaque.

NORD. — Arrts Dunkerque, 24.75 les 100 kilos ; Hazebrouck, 24.75 ; Lille, 25 ; Valenciennes, 25 ; Douai, 25.25 ; Avesnes, 25.25 ; Cambrai, 25.75, avec application sur ces prix d'une baisse de 1.20 les 100 kilos, consécutive au décret du 28 Avril 1934.

PAS-DE-CALAIS. — St-Omer, 25.75 les 100 kilos ; St-Pol, 25.75 ; Béthune, 25.25 ; Boulogne, 26.25 ; Montreuil, 26.75 ; Arras, 26 fr., avec application sur ces prix d'une baisse de 1.20 les 100 kilos, consécutive au décret du 28 Avril 1934.

Ces prix s'entendent franco toutes gares grande réseaux Nord et Pas-de-Calais, par 10 tonnes minimum, logés en sacs de 100 kilos brut pour net perdus.

Nitrate de chaux ammoniacal Kuhlmann 15.5% d'Azote, dont 14.75 Nitrique ; 0.75 % Ammoniacal.

Novembre, 80.50 les 100 k. ; décembre, 81.50 ; janvier, 82.50 ; février, 83.50 ; mars, 84.50 ; avril, 85 fr. ; mai-juin, 85.50.

Nitrate de chaux 13% d'Azote nitrique. — Réduction sur les prix du 15.5% de fr., 10.50 les 100 kilos.

Nos prix s'entendent franco toutes gares grands réseaux Nord et Pas-de-Calais, logés en sacs imperméabilisés, réglés à 100 kilos brut, par 10 tonnes minimum.

Sulfate fer Neige. — 32 fr. les 100 k.

Sulfate de Fer Cristaux. — 30 fr. les 100 k.

Sulfate de cuivre Neige. — 150 fr. les 100 k.

Sulfate de cuivre cristaux. — 145 fr., les 100 kilos départ usine Nord, logement en sacs de 00 kilos pour net perdus.

Sulfate de soude Aiguille Raffiné. 44.50 les 100 kilos.

Sulfate de soude Aiguille Industriel, logement en sacs de 100 kilos brut pour net perdus. Départ usine par 10 tonnee minimum.

MARCHÉ DES COTONS

DU 16 NOVEMBRE

LE HAVRE. — Novembre, 254 ; déc., 254; janv., 252 ; fév., 250 ; mars, 251 ; avril, 250 ; mai, 250 ; juin, 249 ; juillet, 248 ; août, 248 ; sept., 247 ; oct., 243. — **Nausse 1 frene.**

LIVERPOOL. — **Sans changement.**
NEW-YORK. — **Sans changemsnt.**

— A — B — O — D —
Imp. du Réveil du Nord
184, rue de Paris, Lille
Le Gérant : Emile GEST

BOURSE DE LILLE DU 16 NOVEMBRE 1934

VALEURS	C. préc.	C. du J.
CHARBONNAGES		
Albi	362 ..	382 ..
— Part.	300 ..	..
Anichs	1089 ..	1138 ..
Anzin	604 ..	629 ..
Béthuns	3935 ..	4180 ..
— 10e	390 ..	408 ..
Blanzy	485 ..	495 ..
Bruay	1283 ..	1400 ..
— 10e	128 ..	142 ..
Carvin	1180 ..	1225 ..
Clarence	218 ..	220 ..
Comm. Fourch	148 ..	149 ..
Courrières	192 50	212 50
Crespin	50 ..	..
Dourges	683 ..	710 ..
Escarpelle	1705 ..	1731 ..
Frankenholz	92 ..	100 ..
Gouy-Servins	40 ..	..
Lens	245 ..	262 ..
Liévin	117 50	130 ..
— C. 30 ac.	3375 ..	3850 ..
Ligny-lez-Air.	30 ..	..
— Part.	42 ..	..
Marles 70e	361 ..	377 ..
Nord d'Alais	175 ..	..
Ostricourt	803 ..	830 ..
Thivencelles	92 ..	92 ..
Vicoigne	400 ..	425 ..
METALLURGIE		
Bl.-Misser	..	..
Ac. Longwy	154 ..	154 ..
Ac. Nord	263 ..	264 ..
Sam. et Ms	185 ..	185 ..
Etabl. Arbel	310 ..	310 ..
Chant. Fr.	92 ..	92 ..
At. C. N. Fr.	665 ..	680 ..
B. St-Vaast	230 ..	..
Constr. Mec.	177 ..	175 ..
Delat-Fronart	92 ..	..
Den. Anzin	668 ..	668 ..
Escaut Capl.	450 ..	..
Fives-Lille	751 ..	770 ..
A. Léonard a.	33 ..	..
» Part.	110 ..	..
Mar. et Hom.	235 ..	242 ..
Nord et Est	254 ..	270 ..
Mat. Fr-Bel.	1465 ..	1556 ..
Jeumont	264 ..	257 ..
» Part.	590 ..	600 ..
Louv. et Rec.	822 ..	822 ..
Peugeot	282 ..	285 ..
Hyo-Cateau	..	..
St-Am (F.-L.)	1630 ..	..
Sen. Maub.	530 ..	550 ..
PETROLES		
Fr.-Polon	435 ..	500 ..
Grabownika	26 ..	..
» Part.	210 ..	220 ..
Lille-Bonnier	280 ..	..
» prior.	610 ..	..
Pechelbronn	280 ..	..
Ref. Pét. Nd.	31 ..	..
Silva Plana	25 ..	..
» Part.	100 ..	..
INDUSTRIES TEXTILES		
Etabl. Agache	153 ..	147 ..
Cot. St-Quent.	71 ..	..
Czentochovi	148 ..	..
Fil. Fille Fr.	225 ..	225 ..
Indnstr. Text.	680 ..	680 ..
» jouis.	365 ..	370 ..
Ls Blan.	184 ..	..
Lyon soie sr.	135 ..	137 ..
Saint Frères	98 ..	..
Tiberghien	226 ..	226 ..
VALEURS DIVERSES		
Bq Gén. Nd.	149 ..	150 ..
Crédl.Nd.ex.cp	445 ..	446 ..
Sofinest	48 ..	49 ..
Un. d. Mines	155 ..	..
Elec. L.-R.-T.	162 ..	161 ..
Art. F. et L.	320 ..	320 ..
Béthunoise	429 ..	435 ..
El. et G. Nd.	399 ..	405 ..
El. Nd-Ouest	750 ..	746 ..
En. El. N. F.	485 ..	502 ..
Hersin-Coup.	416 ..	410 ..
Billy-Mon. A.	330 ..	333 ..
Billy-Mon. P.	2975 ..	..
Cim. Boulonn	105 ..	..
O. C. H. d. N.	257 ..	255 ..
C. Franc. (n.)	1580 ..	1620 ..
Mat. C. Lots	112 ..	..
Prtel-Chaus.	358 ..	327 ..
Tuil. Beaur.	354 ..	..
Engr. Auby	105 ..	..
Gl. Verr. sp.	3095 ..	3185 ..
Kal. Ste-Th.	570 ..	600 ..
Kuhlmann	468 ..	497 ..
Bla. Comines	..	..
Saint-Gobain	980 ..	1030 ..
U. Libercontr.	180 ..	..
Gl. An. snc.	490 ..	..
Asturienne	48 ..	50 ..
La Lucette	62 ..	..
Mokt el Hed.	2085 ..	..
Tekkah	402 ..	408 ..
Zinc Silésie	78 ..	..
Bath. d'Alim.	219 ..	219 ..
Bras. C.N.F.	290 ..	294 ..
Motte-Cord	1080 ..	1050 ..
Falc. St-Am.	220 ..	..
Feyrissac	59 ..	..

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1921 6 %, 507 ; 1926 7 %, 520 ; 1926 7 %, 519, 1927 7 %, 516 ; 1931 4 %, 740. — Départament du Pas-de-Calais 1926 7 %, 517 ; 1927 7 %, 590 ; 1929 5 %, 932. — Roubaix 1929 5 %, 842 ; 1931 4.50 %, 736. — Crédit National 1919 5 %, 575 ; 1920 5 %, 523 ; 1921 8 %, 537 ; 1922 8 %, 533 ; 1923 8 %, 530 ; 1924 6 %, 530 ; 1932 4.50 %, 543. — Denain et Anzin 1927 6 %, 996. — Eglises dévastées (Group. de Reconst.) 1928 6 %, 491 ; 1928 5 %, 910 ; 1931 4 %, 785. — Grosse Métallurgie 1931 4 %, 792 — Houillères du Nord et du Pas-de-Calais 1927 8 %, 510 ; janvier 1931 4 %, 803 ; mars 1931 4 %, 792 ; juin 1931 4 %, 810 ; août 1931 4 %, 805. — Lièvin 1926 7 %, 510. — Union Financière du Nord et de l'Est 5.50 %, 997. — Eaux du Nord 5 %, 797. — Artésienne des Forcs et Lumière 1929-1931 5 %, 770. — Electrique du Nord-Ouest 5,50 %, 879. — Energie Electrique du Nord de la France 4,50 %, 375 ; 1931 4,50 %, 740. — Biache-Saint-Vaast 1929 5,50 %